



Vivre *vert* à Saint-Marc

# COMITÉ CONSULTATIF EN ENVIRONNEMENT

Saint-Marc-sur-Richelieu

102, DE LA FABRIQUE, SAINT- MARC-SUR-RICHELIEU, QC, J0L 2E0  
environnement@ville.saint-marc-sur-richelieu.qc.ca

## Procès-verbal

### Rencontre du 26 octobre 2015 à 19h

Étaient présents : Messieurs Michel Pichet, et Daniel Bouchard et Mesdames Lucie Sauvé, Lise Beauchemin, Ève-Marie Grenon et Marilyne Robidoux.

Étaient absents : Absences motivées : Madame Myriam Rioux et Monsieur Marc Bouisset.

#### 1. Mot de bienvenue du président

#### 2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté sur une proposition de Lise Beauchemin et de Lucie Sauvé.

#### 3. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 21 septembre 2015

Le procès-verbal de la rencontre du 21 septembre 2015 est adopté sur une proposition de Daniel Bouchard et de Michel Pichet. Des questions ont été soulevées concernant l'ordre d'adoption des anciens procès-verbaux. Marilyne Robidoux s'informerait pour renseigner les membres du CCE à ce sujet.

#### 4. Conférence : " Le développement pétrolier au Québec : bon ou pas pour nos services publics?"

Il est mentionné de faire plus de publicité : dans l'Œil régional, sur les babillards municipaux, sur le site internet et via les citoyens branchés. Les membres du CCE souhaitent aviser Saint-Antoine, Saint-Charles et Saint-Denis de notre événement. Le cachet prévu est discuté.

#### 5. Retour sur demandes au budget 2016

##### 5.1. Projet "Pour un parc riche en biodiversité au cours d'eau Richer"

Marilyne Robidoux fait le retour sur les demandes de financement faites aux Amis de l'environnement de la Banque TD et au Jour de la Terre. Les réponses seront données en décembre 2015 ou janvier 2016.

**Michel Pichet**, président; **Myriam Rioux**, vice-présidente; **Marc Bouisset**, secrétaire; **Lucie Sauvé**, membre; **Lise Beauchemin**, membre; **Ève-Marie Grenon**, membre représentante du conseil municipal; **Daniel Bouchard**, membre représentant du conseil municipal; **Marilyne Robidoux**, agente d'inspection et d'information en environnement; **Jean Murray**, maire de Saint-Marc-sur-Richelieu, membre d'office du CCE.

## 6. Démarches pour la protection de la rivière Richelieu : Résumé de la rencontre du 8 octobre avec le COVABAR

Daniel Bouchard et Marilyne Robidoux mentionnent que César Largaespada, chargé de projet du COVABAR, a approché la municipalité pour une collaboration en but de protéger les espèces en périls de la rivière Richelieu en travaillant à l'amélioration et la protection des bandes riveraines de cette rivière.

*Attendu que le projet "Projet de protection des espèces en péril du bassin versant de la rivière Richelieu" s'insère dans les objectifs suivants de la politique environnementale de notre municipalité 1.2.3.1 Surveillance du respect de la politique des rives et littoral, 2.2.1.2 Surveillance du respect de la réglementation sur l'aménagement des rives et du littoral, 2.2.1.4 Réalisation d'un projet-pilote de renaturation des rives de la municipalité, 2.2.1.6 Offre de services-conseil municipal sur la revégétalisation des rives, 2.2.1.7 Poursuite de la sensibilisation au sujet des rives, 2.2.1.8 Remise d'espèces de plantes riveraines aux riverains, 3.2.1.1 Promotion et valorisation de bonnes pratiques environnementales sur le territoire agricole et résidentiel, 3.2.2.1 Promotion de la protection des rives et berges de la municipalité, 3.2.2.2 Sensibilisation de la population à l'importance de l'approche par bassin versant pour contrer l'érosion et 8.2.1.6 Valorisation de la rivière Richelieu comme un élément fondamental du paysage de Saint-Marc.*

*Il est proposé par Daniel Bouchard, appuyé par Lucie Sauvé et résolu à l'unanimité que le comité consultatif en environnement recommande au conseil municipal d'appuyer la résolution soumise par le COVABAR concernant le projet de protection des espèces en péril du bassin versant de la rivière Richelieu.*

## 7. Résolution pour évènement écoresponsable

Le CCE souhaite mettre en place le volet écoresponsable des évènements municipaux et ce point est au cœur de la politique environnementale. Il est discuté de proposer aux divers organismes un guide d'évènements écoresponsables à suivre lors de l'organisation d'évènements. Marilyne Robidoux montre, à titre d'exemple, le guide de la ville de Montréal qui est apprécié par les membres du CCE. Il suffira de l'adapter aux besoins de la municipalité. Marilyne Robidoux est mandatée à créer un guide similaire pour Saint-Marc. Lise Beauchemin suggère d'inviter les membres des autres comités municipaux à une rencontre explicative sur notre guide, une fois celui-ci réalisé.

*Considérant les points suivants de la Politique environnementale : 6.1.8 : Inclure un volet écoresponsable à la future politique d'évènements municipaux de la politique environnementale; 7.2.2.2 : Mise en valeur des commerces locaux; 7.2.2.4 : Engagement de la municipalité à encourager l'économie de proximité; 7.1.6 : Promouvoir la tenue d'évènements écoresponsables;*

*Le CCE, à l'unanimité, recommande au conseil municipal l'adoption d'une résolution*

**Michel Pichet**, président; **Myriam Rioux**, vice-présidente; **Marc Bouisset**, secrétaire; **Lucie Sauvé**, membre; **Lise Beauchemin**, membre; **Ève-Marie Grenon**, membre représentante du conseil municipal; **Daniel Bouchard**, membre représentant du conseil municipal; **Marilyne Robidoux**, agente d'inspection et d'information en environnement; **Jean Murray**, maire de Saint-Marc-sur-Richelieu, membre d'office du CCE.

*concernant la tenue d'évènements écoresponsables au sein de la municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu allant dans le sens de la proposition suivante :*

*Que tous les évènements réalisés par la municipalité ou toute autre organisation communautaire au sein de la municipalité adoptent les pratiques recommandées par le guide des évènements écoresponsable de la Municipalité.*

Les membres du CCE examinent également la possibilité de recourir aux services offerts par le Conseil québécois sur évènement écoresponsable ou encore de s'associer à cette organisation.

Il est discuté de faire l'achat d'oriflammes pour installer sur les bacs roulants de déchets et de recyclage de la municipalité; à prévoir au budget.

Plusieurs manières d'y parvenir sont discutées, telles l'accès à de l'eau lors d'évènements via une méthode suggérée par Samuel Routhier avec le boyau d'arrosage. Daniel Bouchard suggère plutôt une station de remplissage à eau froide. Lucie Sauvé mentionne que d'avoir des abreuvoirs municipaux accessibles serait l'idéal. Le Marché de Noël est donné à titre d'exemple puisqu'il a offert ses tasses avec remplissage de café gratuit.

#### **8. 24 heures de Sciences : inscriptions commencées et thème : ÉCOLOGIE!**

Marilyne Robidoux annonce que le thème du 24 heures de Sciences 2016 sera l'écologie! Ève-Marie Grenon suggère comme activité : apprentissage du cycle de vie de la grenouille, Lise Beauchemin suggère que l'activité porte sur la faune mal aimée, Lucie Sauvé propose l'adoption d'une approche écosystémique (propre à l'écologie) pour traiter des différents thèmes et finalement Marilyne Robidoux dit que l'activité pourrait être en lien avec l'inventaire aviaire de Nature-Action Québec. Beaucoup d'idées ont été lancées, le CCE décide d'y penser et de prendre décision quant au sujet de l'activité lors d'une future rencontre.

#### **9. Publicité des réalisations de la politique environnementale depuis son adoption**

Marilyne Robidoux suggère que le CCE publie un article dans le *Saint-Marc...Quoi?* de décembre au sujet des réalisations, sous forme de bilan, faites suite à l'adoption de la politique environnementale. Michel Pichet, président du CCE, s'en chargera. Il formulera en outre une invitation aux citoyens d'acheminer des commentaires. Par ailleurs, Marilyne Robidoux propose que l'année 2016 ait pour thème les bandes riveraines. Ceci pourrait être le grand thème de l'année autant pour les conférences que pour tous les évènements. Les membres du CCE approuvent l'idée.

#### **10. Conférences et dates pour 2016 (Par manque de temps, ce point a été reporté à la prochaine rencontre.)**

##### **10.1. NAQ-Trame verte en bleue**

**Michel Pichet**, président; **Myriam Rioux**, vice-présidente; **Marc Bouisset**, secrétaire; **Lucie Sauvé**, membre; **Lise Beauchemin**, membre; **Ève-Marie Grenon**, membre représentante du conseil municipal; **Daniel Bouchard**, membre représentant du conseil municipal; **Marilyne Robidoux**, agente d'inspection et d'information en environnement; **Jean Murray**, maire de Saint-Marc-sur-Richelieu, membre d'office du CCE.

- 10.2. Pro-Conseil
- 10.3. ITA-Kevin Richard
- 10.4. COVABAR

## 11. Bienfondé d'entretien bisannuel de lampes UV des installations sanitaires

Daniel Bouchard explique l'avancement de ce dossier. Un document est encore en production quant à la demande de résolution qui sera proposée aux autres municipalités et à la FQM. Il y sera demandé de changer le monopole actuel des compagnies qui effectuent l'entretien de sorte que cet entretien puisse être fait par un employé municipal. Il est rappelé que la municipalité voit à implanter un règlement pour les vidanges de fosse septique.

## 12. Matières résiduelles

### 12.1. Écocentre régional

Marilyne Robidoux mentionne aux membres du CCE qu'un projet d'écocentre régional avec la MRC de la Vallée-du-Richelieu est actuellement étudié.

### 12.2. Bottin de récupération – Point annulé.

### 12.3. Patrouille verte – Résultats Saint-Marc-sur-Richelieu

Suite à l'arrivée de la gestion des matières résiduelles par la MRC de la Vallée-du-Richelieu, la MRC a mandaté Nature-Action Québec à effectuer une patrouille verte pour vérifier l'état du contenu et de l'emplacement des bacs de recyclage dans certains secteurs de Saint-Marc-sur-Richelieu. Le rapport remis à la municipalité illustre que Saint-Marc-sur-Richelieu a les meilleures pratiques de recyclage pour plusieurs points observés par la Patrouille.

### 12.4. Arrivée du service de collecte des matières organiques à Saint-Marc

Marilyne Robidoux rappelle aux membres du CCE l'arrivée d'un service de collecte de matières organiques en 2017. Elle mentionne aussi que des stations de tri seront achetées pour les espaces publics intérieurs de la municipalité.

### 12.5. Sacs de papier bruns pour résidus verts

Suite à l'idée soumise par Ève-Marie Grenon, Marilyne Robidoux a vérifié la possibilité de participer aux collectes de résidus verts avec des sacs en papier au lieu des sacs en plastique. Il pourrait même être fait la promotion de l'utilisation de tels sacs plus écologiques via une distribution à la porte de chaque résidence, ou encore offrir un prix avantageux en paquet au comptoir municipal. La promotion de ces sacs pourrait aussi être faite lors d'activités auxquelles participe le CCE. Ils pourront y montrer l'exemple et donner de l'information (côté éducatif : sac de plastique vs sac de papier).

Idéalement, si nous souhaitons en faire la distribution, il faudra trouver des prix compétitifs à ceux du marché et trouver un fabricant sans publicité.

### 13. Règlement pesticide

Par manque de temps, ce point a été reporté à la prochaine rencontre.

### 14. Varia

#### 14.1. Utilisation papier à la municipalité

L'utilisation de papier recyclé est recommandée par le CCE, mais c'est une solution plus dispendieuse que le papier utilisé ordinaire. Daniel Bouchard rappelle l'importance de diminuer l'utilisation du papier.

#### 14.2. Réflexion sur la politique de l'arbre dans les municipalités

Lise Beauchemin mentionne que malheureusement beaucoup d'arbres sont coupés sur les propriétés de Saint-Marc-sur-Richelieu. Le CCE aimerait aider à diminuer les coupes d'arbres, mais ne sait que faire pour le moment. Daniel Bouchard dit que ceci est davantage en lien avec le plan d'urbanisme.

#### 14.3. Projet Piquet Groupe ProConseil

Le projet Piquet (maintien de bandes riveraines en zone agricole) est apprécié par les membres du CCE. Il reste à voir quelles démarches peuvent être entreprises pour un plus grand succès (participation d'autres municipalités).

#### 14.4. Lancement du Logo et slogan: Merci à M. Déry

Le CCE souhaite remettre une lettre de remerciement à M. Déry pour son implication avec le logo du CCE. La présentation du logo aura lieu en même temps que l'article de décembre par Michel Pichet.

#### 14.5. Achat de stations de tri dans espaces municipaux intérieurs

Discuté au point 12.4.

#### 14.6. Rapport sortant sur l'utilisation des pesticides en agriculture

Lucie Sauvé mentionne que les résultats à ce sujet sont aberrants. Ils devraient être portés à l'attention du conseil. Le CCE en rediscutera à la prochaine rencontre.

#### 14.7. Retour sur la jurisprudence de vitesse des embarcations sur la rivière

Daniel Bouchard montre au CCE l'article publié dans Québec Municipal illustrant qu'une municipalité ne peut réglementer en matière de navigation sur les plans d'eau. La navigation étant de compétence fédérale exclusive, une municipalité ne peut

réglementer sur les usages et vitesses permises sur les cours d'eau situés sur son territoire. Cette jurisprudence est en lien avec la problématique de vitesse des embarcations à moteur sur la rivière Richelieu qui est souvent discutée par le CCE.

**14.8.** Compte-rendu Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (RPEP), rencontre à Drummondville le 12 septembre 2015

Daniel Bouchard résume la rencontre ayant eu lieu avec les représentants des villes signataires de la demande de dérogation pour le RPEP, avec des experts hydrogéologues conviés par les initiateurs de la demande de dérogation et les experts du MDDELCC. La rencontre fut une déception, car il était attendu qu'il y ait un échange d'informations et une conversation entre les deux groupes d'experts. Or, les représentants du MDDELCC ont quitté en après-midi et n'ont pas assisté à la présentation d'arguments des experts conviés par les maires organisateurs. Daniel Bouchard rappelle qu'il y a eu nomination de maires pour continuer à faire avancer le mouvement. Le point positif de la rencontre ayant eu lieu à Drummondville est que le regroupement a obtenu une rencontre avec le MDDELCC et ses experts.

**15. Clôture de la rencontre**

La rencontre est levée à 21h30.